BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I

OBLIGATAIRE

REPORTING

Communication Publicitaire

28/02/2022

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 1 076,34 (EUR)**
(C/D) 954,10 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
Actif géré : **216,21 (millions EUR)**
Code ISIN : **(C) FR0013222379**
(C/D) FR0013222387
Code Bloomberg : **C: BFT24IC FP**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

L'objectif de BFT Sélection Rendement 2024 est d'atteindre une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024.
A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de l'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0.37%. La stratégie du fonds est principalement une stratégie de portage qui consiste à gérer un portefeuille d'obligations spéculatives à haut rendement (de notation comprise entre BB+ et B- par S&P ou jugée équivalente par BFT IM) émises par des émetteurs principalement européens dont l'échéance est antérieure à la fin de l'année 2024.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Amundi)

A risque plus faible, A risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin)

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

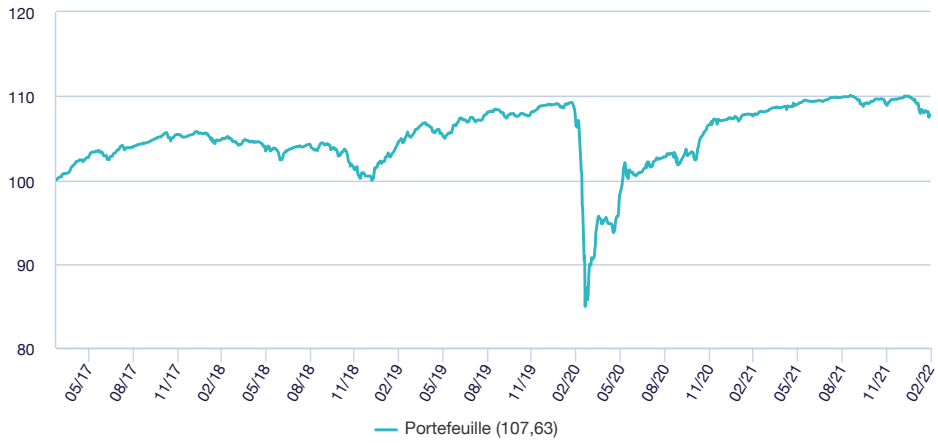

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité [1]	1,87
Notation moyenne	B+
Spread moyen	331
Nombre de lignes (obligations)	54
Nombre emetteurs (obligations)	49

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence
[2] Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	24/03/2017	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	-
Portefeuille	7,63%	-1,94%	-1,30%	-1,13%	0,03%	2,99%	-

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	1,62%	9,23%	-
Ratio de Sharpe	0,42	0,16	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	2,44%	-1,62%	8,41%	-4,69%	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-22,26%
Délai de recouvrement (jours)	446
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-14,74%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	5,29%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE

Dung Anh Pham

Gérante de portefeuille

Félicien Bastide

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les tensions diplomatiques et géopolitiques latentes à l'Est de l'Europe ont cédé le pas à une guerre d'invasion de l'Ukraine lancée par V. Poutine le 24 février. Si une grande partie des observateurs s'attendaient à une reddition rapide de Kiev, l'offensive initiale se heurte à une résistance ukrainienne acharnée. Cette invasion a entraîné un lot de sanctions touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie Russe, des restrictions de mouvement et des gels d'actifs de personnes morales et physiques. L'exclusion du système de télécommunication financière SWIFT de certaines banques russes et l'abandon du projet de gazoduc Nord Stream 2 par l'Allemagne sont les mesures ayant la plus grande portée symbolique. Des entreprises privées ont annoncé dans le sillage de ces sanctions un retrait partiel ou total de leurs activités à l'image de majors pétrolières telles que BP et Shell ou encore Apple. La Russie n'en demeure pas moins un partenaire énergétique important pour la plupart des Etats hostiles à l'invasion, notamment en Europe, et un producteur non-négligeable de matières premières nécessaires à la production industrielle et à l'alimentation mondiale. La production de composants électroniques, manufacturière, la construction et les transports sont les secteurs les plus à risque en fonction de l'intensité et la durée du conflit. L'Union Européenne dépend quant à elle du gaz et du pétrole russes à hauteur respectivement de 38% et 27% de ses importations. La part du gaz russe dans les importations allemandes et italienne atteint 65% et 43% en 2020 signalant une exposition du mix énergétique des première et troisième économies de la Zone Euro. Cela justifie de facto la non-inclusion de Gazprombank et Sberbank à l'exclusion de SWIFT pour le moment, banques par lesquelles transitent habituellement les dépenses énergétiques européennes.

Ce choc géopolitique jaillit dans une période qui était jusqu'alors marquée par des anticipations de politique monétaire de plus en plus restrictives tant aux États-Unis qu'en Zone Euro. Suite à différentes communications de membres du FOMC, sept hausses de Fed Funds étaient pricées par les opérateurs de marché, elles ne sont plus que de cinq à présent.

La conférence de presse de C. Lagarde à la tonalité plus résolue face aux surprises d'inflation et la confirmation de la réduction du volume d'achats d'actifs « pas à pas » suite à laquelle pourrait intervenir une normalisation des taux directeurs a orienté les taux souverains européens à la hausse, le Bund passant en territoires positifs pour la première fois depuis 2019. La Présidente de l'institution Francfortoise a réitéré la dépendance des décisions prises aux données observées.

Ces communications hawkish se basent sur des publications d'inflation qui ne cessent de surprendre à la hausse. Le CPI aux Etats-Unis s'établit à 7,5% avec une contribution de 4,6 p.p. du sous-jacent, l'estimation définitive du HICP européen à 5,1% dont la partie énergétique et alimentaire contribue à hauteur de 3.5 p.p. Ces chiffres mettent en lumière la différence du choc inflationniste se diffusant dans les deux zones, les Etats-Unis faisant face à un excès de demande de biens non-absorbée tandis que la Zone Euro est majoritairement confrontée à un choc énergétique couplé à des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'estimation préliminaire du PIB au Q4 2021 de l'Union monétaire s'établit à 0.3% en variation trimestrielle (vs. 2.3% au Q3 2021), portant le profil annuel de croissance à 5.2% en 2021 (vs. -6.5% en 2020). On assiste ici à un rattrapage de l'activité économique européenne qui a souffert d'un « stop and go » sanitaire plus prononcé qu'Outre-Atlantique

Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) ont continué à fortement s'écarter de +49bps à 345bps sur le mois de février. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de -1,30% sur le mois et affiche une hausse de 7,63% depuis le lancement (24 mars 2017). Le fonds a investi dans un nouveau nom, Iqera de maturité 2024. Le portefeuille est constitué de 54 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Allemagne. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Répartition géographique (Source : Amundi) *

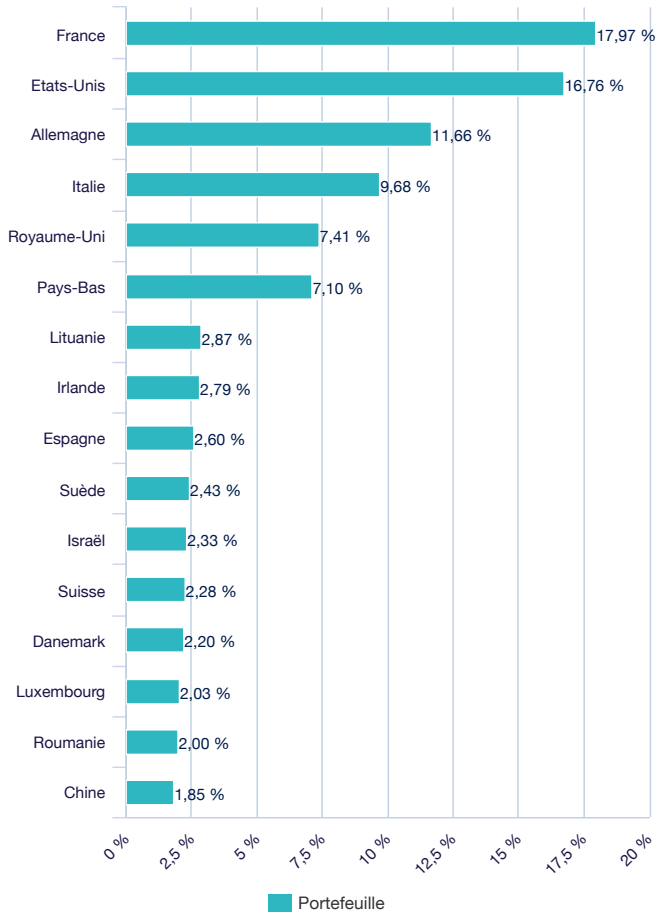

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

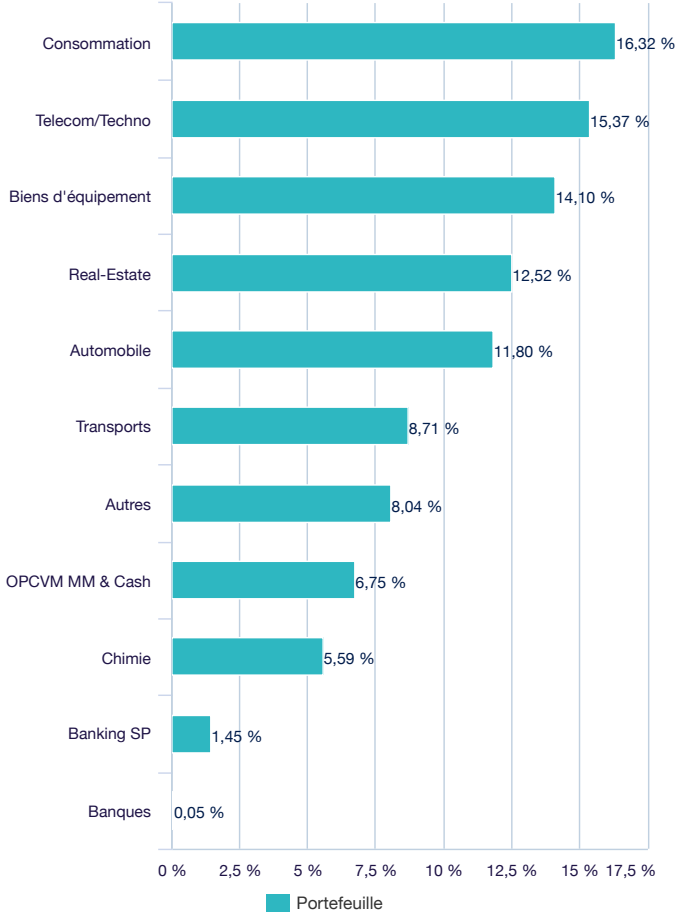

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

REPORTING

Communication Publicitaire 28/02/2022

OBLIGATAIRE

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)

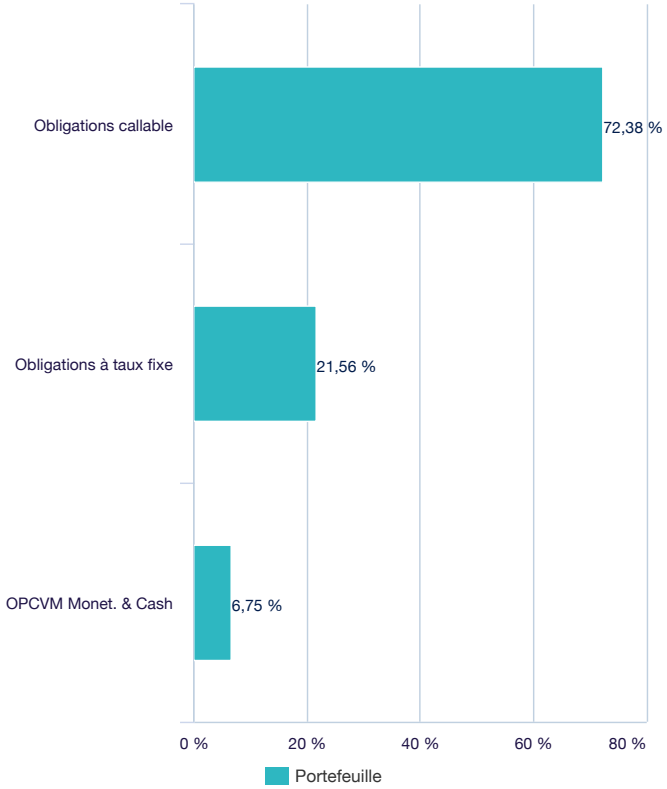

Répartition par notations (Source : Amundi) *

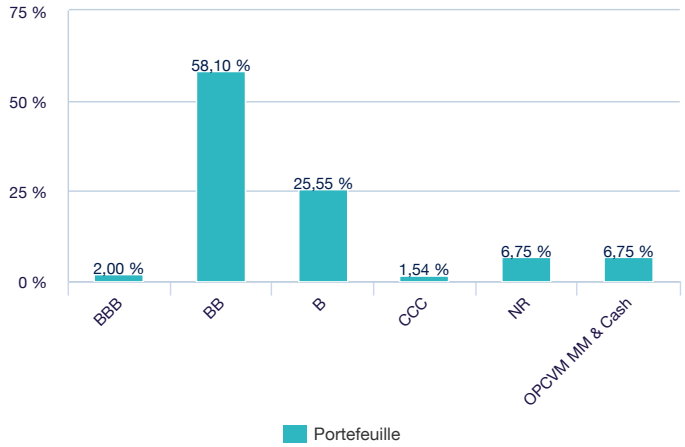

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

OBLIGATAIRE

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	Transports	2,87%	0,06
MAXIMA GRUPE UAB	Consommation	2,87%	0,04
OI EUROPEAN GROUP BV	Biens d'équipement	2,84%	0,07
ADIENT GLOBAL HOLDINGS LTD	Automobile	2,81%	0,07
SAMVARDHANA MOTHERSON AUTO GP	Automobile	2,80%	0,06
EIRCOM FINANCE DAC	Telecom/Techno	2,79%	0,07
INTERNATIONAL GAME TECHNO PLC	Consommation	2,79%	0,05
K+S AG	Chimie	2,79%	0,06
WEBUILD SPA	Autres	2,79%	0,07
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE	Automobile	2,78%	0,06
NEXI SPA	Telecom/Techno	2,75%	0,07
THYSSENKRUPP AG	Autres	2,74%	0,05
FORD MOTOR CREDIT CO	Automobile	2,71%	0,06
ROLLS-ROYCE PLC	Biens d'équipement	2,70%	0,06
AIR FRANCE-KLM	Transports	2,55%	0,04

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	24/03/2017
Date de création de la classe	24/03/2017
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0013222379 (C/D) FR0013222387
Code Reuters	LP68415743
Code Bloomberg	BFT24IC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	*200 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)*
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,60% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,45% (prélevés) le 31/03/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	8 ans
Historique de l'indice de référence	24/03/2017: Aucun

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.